

Montsûrs, le 21 juillet 2021

## Synthèse <sup>1</sup> de l'étude économique, juridique et stratégique sur l'opportunité d'autoriser l'utilisation de sperme congelé pour la reproduction du trotteur français

---

Le principal argument avancé en faveur de l'adoption du transport de sperme congelé est l'économie qui serait réalisée par les éleveurs excentrés, pénalisés par la nécessité de devoir emmener leurs juments à la saillie en Normandie et Pays de Loire pour bénéficier de la génétique des meilleurs reproducteurs.

A frais de pension et frais de transports similaires, il est économiquement plus avantageux de procéder à la monte en main ou l'insémination immédiate. En effet, pour l'insémination en congelé, il existe des frais plus élevés liés à un suivi gynécologique plus important et aux frais d'envoi et de fabrication de la semence, et le taux de réussite est moins important ce qui conduit à un nombre d'essais moyen par an plus élevé pour obtenir un poulain.

Ainsi, pour 4 jours de pension et à une distance de 50km de l'étalonnier ou du centre d'insémination, les frais moyens annuels pour obtenir un poulain sont :

- En insémination immédiate : 353€
- En IAC : 1006 €

Cet écart s'efface si la distance parcourue pour aller jusqu'à l'étalon est supérieure à 400km (dans l'hypothèse où il existe un centre d'insémination à 50km).

A partir des données issues de l'enquête IFCE, si les 1067 juments (soit 7% de l'ensemble des juments saillies) situées à plus de 400 km de leur lieu de saillie habituelle choisissaient d'opter pour une IAC dans les conditions décrites (centre à 50 km + 4 jours de pension), l'ensemble des éleveurs concernés bénéficieraient d'une économie totale de 385 000 € par an, avec **une économie moyenne de 400€/jument. En 2019, 85% des éleveurs ne possèdent qu'une ou deux poulinières ; l'économie individuelle reste donc modeste. Elle ne serait réellement intéressante que pour les 134 juments actuellement déplacées depuis la région Midi Pyrénées (676€/jument).**

---

<sup>1</sup> L'intégralité de l'étude a été remise aux membres de la commission de l'Elevage avant sa réunion du 12 juillet 2021

L'autorisation d'utiliser le sperme congelé aurait donc des bénéfices individuels très faibles pour les éleveurs, alors qu'elle risquerait de mettre en péril l'équilibre économique de la filière. **En effet, cette possibilité faciliterait la naissance de trotteurs français nés à l'étranger et risque de supprimer la limitation des 100 cartes de saillies, mettant en péril la notion de race pure par une multiplication des naissances, que la SECF essayait jusqu'ici de contrôler et de réduire.**

Ces trotteurs français nés à l'étranger auraient donc la possibilité de courir au sein de l'ensemble des courses françaises, au contraire des TE qui n'ont accès qu'aux courses européennes et internationales. Les allocations offertes en France étant 20 fois plus élevées que la moyennes des autres pays dans l'UE, un cheval qui court en France a une espérance de gain 3 fois plus élevée que s'il court dans un autre pays européen, rendant les courses françaises plus attractives.

De plus, à niveau de gains équivalent, les trotteurs qui courent habituellement à l'étranger ont dû obtenir de meilleurs résultats (du fait de dotations moindres dans leur pays d'origine) et risquent donc de surpasser les trotteurs français dans leurs catégories. **Il est probable que les éleveurs et les propriétaires des pays étrangers seront particulièrement intéressés par les courses de niveau inférieur pour permettre à leurs chevaux moins expérimentés de gagner en gains et en valeur plus facilement que dans leur pays d'origine. La concurrence accrue sur ces courses de niveau intermédiaire risque donc de pénaliser les chevaux français, qui auront davantage de mal à atteindre des niveaux de gains supérieurs.**

**La participation de ces trotteurs français nés à l'étranger aux courses françaises entrainera nécessairement une dilution des gains, et une perte conséquente pour la filière Trotteur français.** Nous avons estimé que si les naissances de trotteurs français à l'étranger venaient seulement à doubler, compte tenu des exportations de TF en augmentation qui laissent supposer qu'un nombre important de juments TF se trouve à l'étranger, **en seulement 4 ans ces chevaux pourraient venir à capter plus de 5 millions annuellement, en plus des 10,47 millions déjà accordés aux TE.**

Cette première estimation considère un nombre de courses par cheval égal à celui observé actuellement pour les chevaux étrangers (4,1 courses) ; mais si le nombre de courses par cheval venait à augmenter (pour se rapprocher des statistiques françaises qui s'établissent à 9,1 courses par cheval), **la part des gains captés par les chevaux issus de l'étranger pourrait augmenter bien davantage.** Si l'ensemble des chevaux issus de l'étranger augmentait ainsi pour atteindre 10% des partants, c'est 31,15 millions d'euros qui partiraient vers les éleveurs étrangers, qui pourraient aller jusqu'à 62,30 millions d'euros si les chevaux issus de l'étranger venaient à représenter 20% des partants.

**Ainsi, le gain potentiel pour les éleveurs excentrés, apparait totalement négligeable au regard des risques encourus par l'autorisation du recours à l'insémination artificielle congelée. Rappelons que seules 7% des juments saillies sur l'année sont dans une situation qui permettrait un gain économique lors du passage à l'IAC.**

Annexes :

Tableau : comparaison des frais pour les différentes techniques de reproduction envisagées<sup>2</sup>

	IA immédiate	IAC
<b>Frais fixes par tentative</b>		
Suivi gynécologique pré-saillie par chaleur	150 €	169 €
Prélèvements métrite + artérite virale		
Frais de mise en place / Prime d'écurie	48 €	154 €
Frais d'envoi de la semence		100 €
Frais de fabrication répercutés à l'acheteur (basé sur tarifs equitechnic/eurogen, pour 2 doses)		60 €
<b>Total frais fixes par tentative (hors prix de saillie, transport et pension)</b>	<b>198 €</b>	<b>483 €</b>
<b>Frais variables</b>		
Pension saillie (13€/j )	0 €	52 €
Transport - 50 km aller/retour - 0,6€/km	60 €	60 €
Total frais variables	60 €	112€
<b>Total Frais fixes + frais variables par tentative</b>	<b>258 €</b>	<b>595 €</b>
Taux de réussite/an	73%	59%
Nombre d'essais moyens annuels nécessaires pour obtenir un poulain (=1/taux de réussite)	1,37	1,69
<b>Frais moyens par poulain = frais par tentative * Nombre d'essais moyens annuels</b>	<b>353 €</b>	<b>1 006 €</b>

Calcul du coût de chaque méthode :

**Coût insémination = (Frais fixes + frais variables)\* Nombre d'essais moyens annuels nécessaires pour obtenir un poulain.**

Soit (Frais fixes + (distance AR \*2\*0,6) + (nb jours pension\*13)) \* Nombre d'essais moyens annuels nécessaires pour obtenir un poulain.

Ainsi, le coût de l'insémination immédiate (IAI) pour 4 jours de pension à une distance de 400km est de :  $(198€ + (400*2*0,6) + (4*13)) * 1,37 = 1000 €$

Et le coût de l'insémination congelée (IAC) pour 4 jours de pension à une distance de 50 km est de :  $(483+(50*2*0,6)+(4*13))*1,69 = 1006 €$

<sup>2</sup> Basés à partir des chiffres des Haras Nationaux en 2016, [https://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2016/12/DIFF-Webconf-LV-Choix\\_de\\_la\\_technique\\_de\\_reproduction.pdf](https://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2016/12/DIFF-Webconf-LV-Choix_de_la_technique_de_reproduction.pdf)

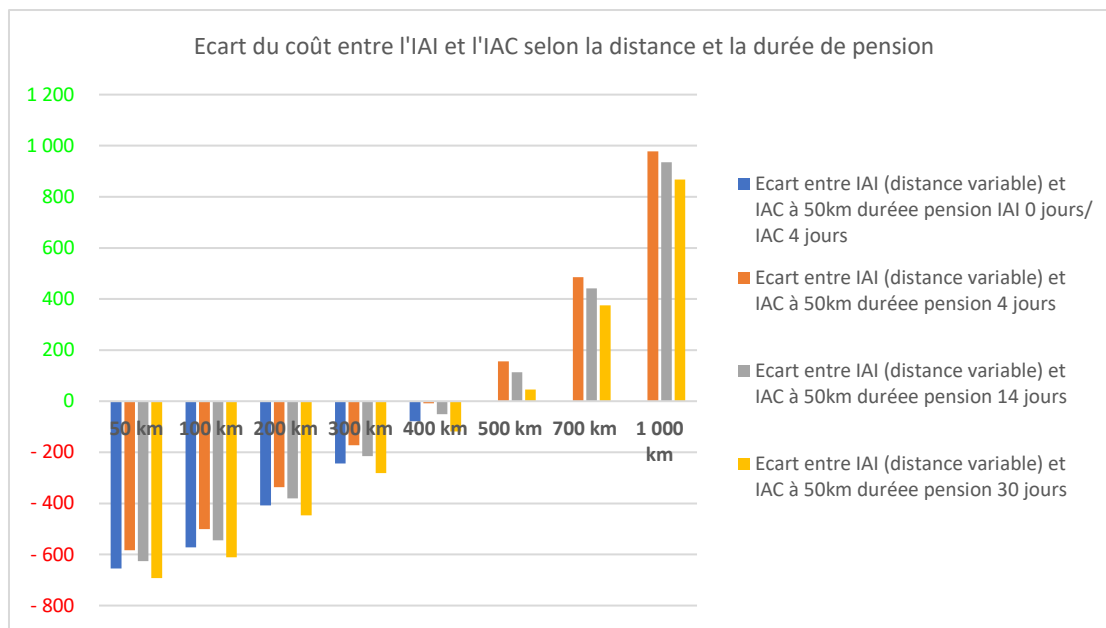


Figure 1 : Ecart du coût entre l'IAI et l'IAC selon la distance et la durée de pension

### Calculs des économies en cas de passage à l'IAC pour les éleveurs excentrés :

**Pour chaque jument, l'économie se calcule ainsi :**

**Coût de la saillie excentrée (en supposant une insémination immédiate et 4 jours de pension sur place) – coût d'une IAC à 50km avec 4 jours de pension.**

Ainsi pour notre exemple (voir 1.3<sup>3</sup>) pour les 14 juments qui se déplacent en Basse Normandie :

Coût saillie en Basse Normandie =  $(198€ + (1002 \text{ km} * 2 * 0,6) + (4 * 13)) * 1,37 = 1\,990€$

Coût IAC à 50km avec 4 jours de pension =  $(483 + (50 \text{ km} * 2 * 0,6) + (4 * 13)) * 1,69 = 1\,006 €$

Economie par jument =  $1990 - 1006 = 984€$

Pour les deux juments qui vont en Bourgogne :

Coût saillie en Nord-Pas-de-Calais =  $(198€ + (502 \text{ km} * 2 * 0,6) + (4 * 13)) * 1,37 = 1\,168$

Economie par jument :  $1168 - 1006 = 162 €$

L'économie potentielle pour les 16 juments de PACA qui se déplacent à plus de 400km est donc de  $(14 * 984) + (2 * 162) = 14\,100 €$

<sup>3</sup> Rappel Coût insémination = (Frais fixes + frais variables) \* Nombre d'essais moyens annuels nécessaires pour obtenir un poulain.

Soit (Frais fixes + (distance AR \* 2 \* 0,6) + (nb jours pension \* 13)) \* Nombre d'essais moyens annuels nécessaires pour obtenir un poulain.